

Les établissements industriels d'Ambès

AKZO NOBEL Pulp and Performance

AKZO NOBEL fabrique du chlorate de sodium et des additifs pour l'industrie papetière. Le chlorate de sodium est l'agent blanchissant de la pâte à papier afin d'obtenir du papier blanc de type photocopieuse ou photographique. Les additifs rentrent dans la fabrication de différents papiers : post-it, carton, essuie-tout, mouchoir, filtre à café, sachet de thé, peau de saucisse... La société emploie environ 70 personnes.

COBOGAL

La société COBOGAL exploite à AMBÈS un centre de réception, de stockage, d'emplisage de bouteilles et d'expédition de gaz de pétrole liquéfié (butane et propane, vrac et bouteilles). La quantité stockée est d'environ 10 000 m³. Elle reçoit le gaz par navires, wagons et camions. Elle expédie des bouteilles pour l'usage domestique et des camions pour les usages domestiques et industriels. Elle emploie environ 30 personnes.

DPA Les Docks des Pétroles d'Ambès

La société DPA exploite à l'extrême pointe de la presqu'île (commune de BAYON) un dépôt de gazole d'environ 50 000 tonnes. Elle est autorisée également à stocker des essences de térébenthine et des fiouls lourds. Les produits peuvent être reçus par navire et par canalisation, ils sont expédiés par canalisation.

EPG Entrepôt Pétrolier de la Gironde

La société EPG exploite à AMBÈS un dépôt de produits pétroliers d'une capacité d'environ

100 000 tonnes. Les produits sont reçus par navire et expédiés par camions, vers les stations-service des hypermarchés du grand Sud-Ouest. La société emploie environ 15 personnes.

ORION ENGINEERED CARBONS

La société produit et expédie par camions environ 50 000 tonnes par an de noir de carbone, à partir de produits de type fioul lourd, reçus par navire. Le noir de carbone est utilisé dans la fabrication des pneumatiques pour augmenter sa résistance. La société emploie environ 50 personnes.

SPBA

La société SPBA exploite à AMBÈS un dépôt de produits pétroliers d'une capacité d'environ 400 000 tonnes. Les produits sont reçus par navire et expédiés par canalisations vers les sites de DPA BAYON et DPA BASSENS.

VERMILION

VERMILION exploite un centre de stockage de pétrole brut produit à partir des champs pétrolifères d'Aquitaine.

Le pétrole brut est stocké avant réexpédition par navires vers les raffineries.

YARA

YARA Ambès fabrique de l'ammonitrate à usage agricole. Cet engrais apporte aux plantes l'azote minéral, élément nutritif essentiel à leur croissance. Il est épandu dans les champs au printemps sous la forme de granulés pour les cultures telles que le blé, le maïs ou les prairies. L'usine d'Ambès fabrique et livre plus de 600 000 t de produit dans toute la France, essentiellement dans le sud. La société emploie environ 100 personnes.

Les PPI sont les Plans Particuliers d'Intervention mis en œuvre pour gérer l'accident si celui-ci survient.

Les PPRT sont les Plans de Prévention des Risques Technologiques agissant à la source en maîtrisant l'urbanisation et en équipant les bâtiments pour protéger leurs occupants.



spppi-pa.iut.u-bordeaux.fr



mairie-ambes.fr



aquitaine.developpement-durable.gouv.fr



GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

www.bordeaux-port.fr

152, quai de Bacalan - CS 41320 - 33082 Bordeaux cedex - Tél. 05 56 90 58 00 - Fax 05 56 90 58 77
postoffice@bordeaux-port.fr

Ambès et Saint-Louis de Montferrand

Risques industriels



Le S3Pi, Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques Industriels, de la presqu'île d'Ambès édite ce document afin de vous présenter les entreprises dont les activités génèrent des risques industriels.

Les entreprises exploitant des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont soumises à des règles d'exploitation et de sécurité.

De plus, les entreprises stockant d'importantes quantités de produits dangereux sont soumises à la directive SEVESO et à des contraintes de sécurité spécifiques. Un plan particulier d'intervention (PPI) établi par la préfecture, est créé pour chacune d'elles.

Les établissements SEVESO réalisent une étude de dangers, révisée tous les cinq ans, qui permet d'identifier les scénarios d'accidents susceptibles d'affecter les personnes et l'environnement, d'évaluer leurs effets et de définir les mesures de maîtrise des risques à mettre en œuvre :

- détecteurs et équipements techniques de sécurité,
- méthodes et procédures,
- formation du personnel,
- gestion de crise.

Ces mesures sont maintenues et contrôlées par l'industriel et par la DREAL (Direction Régionale Environnement Aménagement Logement), par des audits et inspections réguliers.

Malgré cela, un accident majeur pourrait se produire, susceptible de provoquer de nombreuses victimes, des dégâts matériels et des impacts sur l'environnement.

Les principaux phénomènes redoutés sont la dispersion d'un nuage toxique, une explosion et/ou un incendie.

Au niveau des bourgs des communes d'Ambès et de Saint-Louis-de-Montferrand, le risque prépondérant est le risque toxique.

Quelques riverains (des entreprises essentiellement), très proches de l'établissement COBOGAL ou des dépôts pétroliers sont concernées par des risques d'explosion ou d'incendie. Ces personnes peuvent éventuellement recevoir des consignes spécifiques différentes de celle de cette plaquette.

Les plans particuliers d'intervention (PPI) complètent les mesures d'urgence prises au niveau des établissements et permettent d'alerter les riverains.

Par un comportement approprié, vous pouvez vous protéger en cas d'accident.

Cette plaquette renouvelle l'information apportée aux populations en 2009. Les mises à jour apportées justifient l'envoi de cette nouvelle plaquette.

Ambès et ses industries

2015

LÉGENDES:

-  zone de PPI
-  risque toxique
-  risque d'incendie
-  risque d'explosion
-  produit dangereux pour l'environnement
-  sites SEVESO seuil haut

